

## Conducteur ou Conductrice de chantier (F/H/X) sous CDD

La Province de Namur recrute un.e Conducteur.trice de chantier (F/H/X) sous statut contractuel pour le Service Technique du Patrimoine Immobilier.

### Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du candidat ou de la candidate
- Lieu de travail principal : Maison Administrative Provinciale – Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR
- Contrat : Contrat à durée déterminée de 6 mois (renouvelable)
- Votre candidature est attendue pour le 15 juillet 2024 au plus tard.

### Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service Technique du Patrimoine Immobilier (STPI)

Le STPI assure la gestion/maintenance du patrimoine immobilier provincial et assure son adaptation aux besoins des services et à leurs évolutions afin de préserver la valeur économique et technique des bâtiments en veillant à réduire au maximum leur impact environnemental et leur consommation énergétique.

Le/La Conducteur.trice de chantier est amené.e à se déplacer sur le terrain. Pour ce faire, la détention du permis de conduire de type B est requise.

### Vos missions

Vous êtes chargé.e d'assurer la surveillance et la conduite de chantiers, d'encadrer les hommes de métier, de rédiger et de vérifier les métrés, les devis et les cahiers de charge.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse [carriere1@province.namur.be](mailto:carriere1@province.namur.be)

### Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un bachelier à finalité technique (construction, travaux publics, architecture d'intérieur) ;  
Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).
- Vous êtes disposé.e à maîtriser l'outil informatique et en particulier la D.A.O – logiciel AUTOCAD, Archicad, BIM. La maîtrise du logiciel Revit est un atout ;
- Vous disposez du permis de conduire de type B ;
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

### La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- Une audition sera organisée afin d'évaluer la motivation des candidats, leur perception de la fonction, leurs compétences techniques et l'adéquation de leur profil avec les exigences de la fonction.

### Nous offrons

#### Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée déterminée (renouvelable)
- Estimation de la rémunération : Conducteur.trice de chantier - Grade d'Agent.e technique en chef - Echelle D9
  - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.516,41€
  - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.959,22€

Une estimation de la rémunération plus complète peut être demandée à l'adresse [carriere1@province.namur.be](mailto:carriere1@province.namur.be)

## **Avantages**

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo.

## **Comment postuler ?**

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi ;
- Une copie du permis de conduire de type B.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse [carriere1@province.namur.be](mailto:carriere1@province.namur.be) ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 15 juillet 2024 au plus tard**.

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur. Toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Fabienne PIETTE au 081/77.54.21 ou via l'adresse mail [carriere1@province.namur.be](mailto:carriere1@province.namur.be)

## **Egalité des chances et diversité**

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse [carriere1@province.namur.be](mailto:carriere1@province.namur.be)